



AVIS PUBLIC

MODIFICATIONS APPORTÉES AU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE JOLIETTE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE JOLIETTE :

Que des modifications ont été apportées au calendrier des séances ordinaires du Conseil de la MRC de Joliette, se tenant au lieu habituel des sessions, soit au 632, rue De Lanaudière à Joliette.

Le calendrier ci-après, relativement aux **séances ordinaires du Conseil** de la MRC de Joliette pour l'année 2024, a été adopté lors de la séance ordinaire du Conseil tenue le 24 janvier 2024 et remplace le précédent. Les séances du Conseil se tiendront à **16 h 30** au 632, rue De Lanaudière à Joliette :

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL- 2024	
mercredi le 24 janvier	mardi 18 juin
mardi 20 février	mardi 16 juillet
mardi 19 mars	mardi 17 septembre
mardi 23 avril	mardi 8 octobre
mardi 14 mai	mercredi 27 novembre

Donné à Joliette, le 30 janvier 2024.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. Fortier', is written over a horizontal line.

Nancy Fortier
Directrice générale et greffière-trésorière
Signature